

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

DIX-HUITIÈME SESSION

Documents officiels

**DEUXIÈME COMMISSION, 886^e
SÉANCE**

Mardi 8 octobre 1963,
à 10 h 45



NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Discussion générale sur l'ensemble des points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission (suite)</i>	39

Président: M. Ismael THAJEB (Indonésie).

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DES
POINTS DE L'ORDRE DU JOUR RENVOYÉS À
LA COMMISSION (suite)

1. M. BOLT (Nouvelle-Zélande) dit que dans ses deux dernières déclarations devant la Commission, lors de la dix-septième session de l'Assemblée générale (795^e séance) et à la session en cours (881^e séance), le Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales a parlé de la "performance" de la communauté internationale dans la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Toutefois, il paraît subsister encore une certaine incertitude quant au rôle de l'Organisation des Nations Unies dans cette entreprise. L'ONU a servi de catalyseur pour le développement international, mais les termes de la résolution 916 (XXXIV) du Conseil économique et social relative à la Décennie impliquent que l'Organisation est plutôt un agent libre disposant d'un pouvoir d'action indépendant. Un malentendu peut exister derrière l'idée des "propositions détaillées d'action par étapes", pour citer la résolution du Conseil. Il est vrai que certains gouvernements pourraient imposer un plan par voie d'autorité, à l'intérieur de leurs propres frontières nationales, mais les Nations Unies n'auraient pas ce pouvoir. Un caractère fondamental de la Décennie est qu'il appartient à chaque nation de fixer ses propres objectifs, de choisir ses propres méthodes et de formuler ses propres demandes d'assistance.

2. Toutefois, les Nations Unies ont à jouer un rôle bien défini: elles sont particulièrement bien placées pour fournir certains services, déterminés conformément à un système national de priorités, dont les pays peuvent bénéficier s'ils le désirent. Mais elles ne peuvent que persuader, et non diriger. Pour reprendre la métaphore de M. de Seynes concernant la "bataille du développement", les Nations Unies constituent plutôt un centre de renseignements qu'un état-major. En préparant chaque année l'Etude sur l'économie mondiale, le Secrétaire général a déjà élaboré un moyen de présenter un tableau de la performance dans différents domaines. Ce qui s'impose actuellement est quelque chose de plus systématique, de plus global, dirigé d'une manière plus définie vers la réalisation des objectifs de la Décennie. Dans sa résolution 984 (XXXVI), le Conseil a abandonné l'idée d'un programme d'action et a préconisé un cadre de classifications fonctionnelles des

activités des institutions des Nations Unies durant la Décennie. Cette proposition paraît à la fois modérée et réaliste, puisqu'elle a trait clairement aux Nations Unies elles-mêmes et n'implique aucune action obligatoire des gouvernements.

3. Même à l'intérieur des frontières nationales, où les gouvernements peuvent exercer une influence directe sur le développement économique, les techniques restent incertaines et sujettes à une continuelle révision. Peut-on s'étonner dans ces conditions que l'Organisation des Nations Unies, avec ses ressources et ses pouvoirs limités, n'ait pas pu frayer un chemin? L'ONU traverse une période d'expérimentation et ne doit pas hésiter à adopter de nouvelles techniques. L'idée d'enregistrer et d'examiner les performances paraît pleine de promesses. Une attention considérable a déjà été accordée à la nécessité de poursuivre l'appréciation de la performance de l'Organisation elle-même. La résolution 991 (XXXVI) du Conseil économique et social souligne l'importance d'une telle évaluation, qui constitue un élément essentiel de la Décennie.

4. Toujours en relation avec la Décennie, il convient d'étudier la performance à la fois des pays en voie de développement et des pays avancés. Il convient, pour obtenir un tableau complet de l'effort de développement international, de tenir compte de toute une série de facteurs. C'est à bon droit qu'une grande importance a été accordée au volume de l'aide et à la structure des courants d'échange. Mais on aurait également pu mentionner l'épargne intérieure, la formation de capital dans les pays en voie de développement et les sorties de capitaux de ces mêmes pays, la répartition des revenus dans les divers pays, le volume des exportations au rabais et subventionnées, les recettes de l'impôt, la charge des dettes, les dépenses entraînées par les politiques de soutien des prix, les plafonds du crédit et l'utilisation des terres. La performance de tous les pays dans les domaines intéressés doit faire l'objet d'un examen d'ensemble si l'ONU doit se trouver à même d'indiquer les mesures favorables au développement.

5. Les premières mesures dans l'examen de la performance ont déjà été prises lors des études sur l'économie mondiale. Toute extension de ce processus serait sans doute délibérément échelonnée d'après les ressources disponibles et selon le désir des gouvernements d'y collaborer. Là où des données adéquates ont été recueillies, le rôle de l'ONU sera de les rassembler en un tout cohérent. La comparaison entre la performance de divers pays pourra donner lieu soit à l'approbation, soit aux critiques. Mais de nombreux documents internationaux établissent une liste des pays en fonction de leur performance. N'est-il pas souhaitable qu'un pays soit encouragé à effectuer son propre examen et à prendre des mesures en voyant sa performance comparée au succès des autres?

6. L'examen de la performance doit avoir un caractère général. Si le domaine en est trop étroit, un échec peut être attribué à des causes externes seulement. Si le tableau est complet, il sera plus facile pour un pays de juger quels sont les remèdes à sa disposition et dans quelle mesure l'action des organismes internationaux offre des chances de succès. Il ne serait pas réaliste de compter sur le Secrétaire général pour présenter un tableau aussi complet. Les fonds dont il dispose sont trop limités et certains types de renseignements sont difficiles à obtenir. Il reste également à savoir s'il convient d'exprimer la performance sous forme d'indices quantitatifs ou s'il convient d'enregistrer systématiquement les décisions de politique et l'action des gouvernements. Il existe parfois une corrélation étroite entre la performance et les résultats qualitatifs, mais dans un certain nombre de cas, par exemple en matière de réforme administrative, les politiques ne se révèlent pas statistiquement avant un certain temps. Toutefois, si le domaine d'application est large et les techniques de présentation suffisamment précises, les données quantitatives pourraient avoir un caractère particulièrement révélateur.

7. M. de Seynes a déjà mentionné la distinction entre l'examen des événements en termes quantitatifs et l'enregistrement des politiques et des mesures en fonction de ces événements. Pour prendre un exemple, les données présentées à la Commission du commerce international des produits de base n'ont pas souvent réussi à fournir une base d'unanimité sur les causes des tendances défavorables en matière de produits de base. Autrement dit, dans certains secteurs importants, la performance dans le domaine du commerce des produits de base, celle des gouvernements n'étant pas la moindre, n'a pas encore été adéquatement enregistrée et examinée.

8. L'idée d'examiner la performance est d'une importance particulière pour la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Il serait vain de proposer des rouages institutionnels destinés à donner suite aux résultats de la Conférence avant que ces derniers ne soient connus. Toutefois, on peut raisonnablement assurer que la Conférence, quoi qu'elle puisse décider par ailleurs, établira des objectifs à atteindre au cours d'une période déterminée. Grâce à un organisme international approprié, la communauté internationale désirera évaluer périodiquement la performance des gouvernements dans leurs efforts pour réaliser ces objectifs. Pour l'accomplissement efficace de cette tâche, un tel organisme aurait besoin d'un secrétariat pour enregistrer les faits et préparer le chemin à l'examen critiqué de la performance dans les domaines du commerce et du développement. Il semble que l'expérience déjà acquise par le Département des affaires économiques et sociales dans l'élaboration des projections, sur la base de la performance passée, fera l'objet d'un examen attentif lorsque la question des institutions sera éventuellement étudiée.

9. La Conférence traitera une variété très large de problèmes d'un intérêt vital pour les pays en voie de développement. En conséquence, il convient que tout arrangement pris pour étudier la performance s'étende à tous les domaines qui seront du ressort de la Conférence. Il a été suggéré au Comité du développement industriel de prendre des mesures pour l'examen de la performance en fonction des courants de capitaux. Ce point est extrêmement important

mais, avant de proposer des rouages en vue de traiter séparément cet aspect particulier du développement, il serait sans doute préférable de laisser à la Conférence la possibilité d'étudier des mesures plus larges et plus complètes.

10. La délégation néo-zélandaise a noté avec intérêt la proposition brésilienne présentée au cours de la 1208ème séance plénière de l'Assemblée générale et tendant à réaliser et à préserver la sécurité économique collective. Cette proposition méritera un examen attentif au cours de la Conférence, et l'une des premières mesures en vue de la réalisation de la sécurité économique collective pourrait être de vérifier la performance des membres de la communauté internationale dans tous les domaines intéressés. On pourrait également se demander si une connaissance plus approfondie de la performance ne constituerait pas un élément essentiel de la coopération intensifiée entre les Etats attendue au cours de l'Année de la coopération internationale. Il serait peut-être possible plus tard de parvenir à un accord susceptible de servir de guide dans toute étude future de propositions en vue d'examiner la performance de la communauté internationale en rapport avec le commerce et le développement.

11. M. THOMAS (Royaume-Uni) estime qu'il est à la fois juste et nécessaire que la Commission donne la priorité aux problèmes économiques des pays peu développés.

12. Le commerce et l'assistance sont les deux éléments fondamentaux de la politique économique extérieure de son gouvernement. Le Royaume-Uni attache une importance de plus en plus grande à l'assistance, et un Livre blanc paru récemment sous le titre Aid to Developing Countries^{1/}, qu'il mettra à la disposition de toutes les délégations, contient des renseignements détaillés à cet égard. En même temps, le Gouvernement britannique reconnaît que sans un accroissement du volume du commerce mondial le montant de l'assistance disponible sera limité et ne permettra pas de parvenir à une croissance auto-entretenu. Le fléchissement des prix des produits primaires survenu entre 1950 et 1961 est peut-être à lui seul le problème le plus vaste auquel le monde ait à faire face pour obtenir un accroissement du commerce des pays en voie de développement; la solution de ce problème permettrait aux Nations Unies d'en examiner d'autres que posent le commerce et le développement des pays en voie de développement dans un climat d'espoir et d'encouragement, et assurerait que l'assistance peut être utilisée pour favoriser un nouveau développement.

13. Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale à sa 1208ème séance, le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a émis l'opinion que les pertes subies par les pays en voie de développement du fait de la diminution des recettes d'exportation due au fléchissement des prix des produits primaires sont supérieures à ce qu'ils ont obtenu de l'aide occidentale, et il a cité une déclaration du chef du parti travailliste britannique qui aboutit à la même conclusion. La situation serait très grave s'il en était ainsi. Cependant, les statistiques figurant au tableau 6-4 de la première partie de l'Etude sur l'économie mondiale, 1962 (E/3774) montre que la perte totale en recettes d'exportations

^{1/} Cmnd. 2147, Her Majesty's Stationery Office, Londres, septembre 1963.

subie par les pays en voie de développement de 1951 à 1961 en raison des fluctuations des prix s'élève à 15 milliards de dollars. Mais, au cours de la même période, l'assistance officielle s'est élevée à 19 milliards de dollars, tandis que les prêts à long terme accordés officiellement dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux portaient ce total à 34 milliards 700 millions de dollars, soit un gain net de 19 milliards 700 millions de dollars, ce qui représente plus de deux fois la perte totale évaluée par l'Etude. Sur ces 34 milliards 700 millions, plus de 90 p. 100 proviennent vraisemblablement des pays occidentaux. De plus, le chef du parti travailliste britannique a prononcé sa déclaration en relation avec un appel à une aide accrue de la part des pays occidentaux. Le programme d'assistance du Royaume-Uni a doublé d'ampleur entre 1957/58 et 1961/62 et témoigne du taux d'accroissement le plus rapide de tout chapitre important des dépenses publiques. Dans un esprit amical, M. Thomas fait appel à l'Union soviétique, en tant que grande puissance industrielle et scientifique, pour qu'elle participe à cette entreprise constructive.

14. M. Thomas espère que l'Union soviétique fera également preuve d'esprit de coopération en ce qui concerne l'élargissement de la composition du Conseil économique et social. Tout le monde reconnaît que la composition du Conseil ne répond plus au nombre largement accru des membres de l'Organisation des Nations Unies et nul n'ignore les raisons qui ont jusqu'ici empêché son élargissement. Diverses solutions ont été proposées, mais il est parfaitement clair que toute redistribution des sièges actuels serait une solution qui laisserait totalement à désirer car, sans parler du ressentiment de ceux qui pourraient y perdre, le Conseil, s'il conservait sa composition actuelle, ne serait peut-être pas en mesure de continuer à imposer le respect dont il a besoin pour s'acquitter efficacement de ses importantes fonctions et l'on pourrait avoir de plus en plus tendance à agir hors du Conseil lorsque des décisions importantes doivent être prises. La délégation du Royaume-Uni est persuadée que l'Assemblée générale se fera effectivement l'écho de l'opinion de la majorité écrasante de ses membres visant l'élargissement du Conseil et elle espère que ceux qui se sont jusqu'à présent opposés à un tel élargissement reconnaîtront la force de cette opinion.

15. L'industrialisation est de toute évidence une partie essentielle du développement économique. En tant que pays fortement industrialisé, dont la prospérité économique dépend de l'exportation de produits manufacturés, le Royaume-Uni se soucie vivement de faciliter l'accroissement régulier du nombre des pays industriels susceptibles d'absorber ses exportations. De nombreux organes des Nations Unies contribuent déjà au développement industriel des pays sous-développés. Le Royaume-Uni est encouragé par la façon dont le Centre de développement industriel a crû en importance et espère qu'il continuera à étendre ses activités, mais il lui faut pour cela obtenir davantage de fonds. Pour les raisons qu'il a déjà exposées à plusieurs reprises, le Royaume-Uni n'est pas partisan de la création d'une nouvelle institution spécialisée ou d'un nouveau fonds alimenté par des contributions volontaires. On devrait s'efforcer d'établir les priorités dans le cadre du budget ordinaire et de répartir les ressources en conséquence. Si l'on reconnaît que le développement industriel est un facteur capital de l'ensemble du déve-

loppement économique, on pourrait également se mettre d'accord pour définir d'autres activités qui présentent un caractère moins urgent et que l'on pourrait par conséquent réduire, tout au moins pour le moment.

16. La délégation britannique accueille avec une grande satisfaction la résolution 980 (XXXVI) du Conseil sur les questions relatives à la science et à la technique et approuve les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général (E/3772 et Add.1). M. Thomas se félicite que le Conseil ait créé le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement et que ce comité soit composé de manière satisfaisante, comprenant des membres choisis sur la base de leurs qualifications personnelles. La création de ce comité facilitera la tâche des Nations Unies, et le Gouvernement britannique est disposé à examiner favorablement tout accroissement des programmes de l'Organisation que ce comité pourrait recommander.

17. Le désarmement véritable, général et complet est le premier objectif du Royaume-Uni et de ses alliés. La signature en 1963 du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau a marqué un premier pas dans cette voie. Cependant, la route à parcourir est longue et, jusqu'à ce qu'on se fasse une idée de la forme que prendrait un accord définitif, il est douteux qu'on ait beaucoup à gagner à faire des études plus détaillées sur les conséquences du désarmement. De plus, le Secrétariat a déjà un grand nombre de projets plus immédiatement productifs. C'est pourquoi la délégation britannique s'est abstenue lors du vote sur la résolution 982 (XXXVI) du Conseil, mais elle a été impressionnée par l'appui que cette résolution a obtenu et souhaiterait connaître l'opinion d'autres délégations.

18. Depuis la dix-septième session de l'Assemblée générale, un grand nombre de progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'un des plus importants a été la réunion des ministres, en mai 1963, des pays membres du GATT, suivie de la création d'un comité d'action chargé de contrôler la mise en œuvre des décisions qui ont été prises. De plus, l'Association européenne de libre-échange, dont fait partie le Royaume-Uni, estime que la Conférence fournit aux pays européens et à d'autres pays industriels l'occasion de coopérer avec les pays en voie de développement dans un effort visant à élargir et à développer leur économie. A cet égard, il est intéressant de noter que le commerce extérieur de l'Association est maintenant aussi important que celui des Etats-Unis et très proche de celui de la Communauté économique européenne. De plus, les pays membres de l'Association ont accepté d'accorder une attention particulière en 1964 à l'expansion du commerce international.

19. Le Royaume-Uni lui-même, en tant que l'un des principaux pays commerçants du monde, s'intéresse vivement à la Conférence, eu égard notamment à son commerce avec les pays en voie de développement, auxquels il assure un marché étendu et stable.

20. En 1961, le Royaume-Uni a acheté plus de 10 p. 100 du volume total des exportations de tous les pays en voie de développement et 20 p. 100 de

toutes les exportations en provenance d'Afrique, un tiers au moins de toutes ses exportations étant allié aux pays en voie de développement. Il assure donc aux pays en voie de développement l'un des marchés les plus étendus et les plus stables du monde, et sa prospérité ou son déclin dépend dans une large mesure de l'avenir de ses relations commerciales et de ses liens d'assistance avec ces pays et de l'aptitude de ces derniers à continuer d'importer ses marchandises, fait qui dépend, à son tour, de leur aptitude à augmenter leurs recettes d'exportation, condition qui dépend elle-même de la volonté du Royaume-Uni et d'autres pays d'acheter un plus grand nombre de leurs produits et de leurs articles manufacturés. Ce sont ces considérations qui règlent l'attitude de la délégation du Royaume-Uni à l'égard de la Conférence.

21. Le Comité préparatoire a accompli une œuvre très utile en préparant le terrain pour la Conférence. La délégation britannique espère que la Conférence ne sera pas submergée par de nouvelles idées qui n'auraient pas fait, au préalable, l'objet d'un examen approfondi. Le Comité préparatoire a déjà examiné de nombreuses questions et en examinera sans aucun doute un plus grand nombre encore au cours des six prochains mois. M. Thomas espère que le Secrétaire général de la Conférence fournira une documentation satisfaisante, mais non démesurée, et aidera les délégations à reconnaître les questions les plus urgentes et celles qui offrent le plus de chances d'être résolues.

22. Si la Conférence se déroule dans un climat pratique et non politique, ses chances de succès en seront fortement accrues. La délégation britannique a notamment présenté au Comité préparatoire une proposition (E/CONF.46/PC/32) tendant à ce que la Conférence adopte un programme des Nations Unies fondé sur le programme d'action du GATT qu'ont établi les pays peu développés membres du GATT. Elle a suggéré les moyens par lesquels les projets figurant dans le programme d'action du GATT, qui a été établi pour convenir aux pays à économie de marché, pourraient être traduits en termes mieux adaptés aux conditions des pays à économie planifiée. La délégation britannique espère que les experts appartenant aux pays à économie planifiée participeront à l'élaboration d'un programme général d'action des Nations Unies.

23. L'attitude de la délégation britannique découle de la politique de son gouvernement, qui consiste à rechercher une libéralisation du commerce international. L'élimination des entraves au commerce n'écartera pas tous les problèmes commerciaux des pays peu développés, mais elle marquera un premier progrès important. De plus, la libération des échanges n'exclut pas d'autres solutions et la participation du Royaume-Uni aux accords internationaux sur les produits montre que ce pays ne voit pas d'incompatibilité entre la libération des échanges et l'organisation des marchés des produits de base.

24. Toutefois, ce qui importe plus que les solutions particulières, c'est l'attitude qu'adopteront les divers pays prenant part à la Conférence. Il incombe nettement aux pays développés de répondre par des mesures appropriées aux objectifs énumérés dans la déclaration commune des représentants de 17 pays en voie de développement qui figure dans le rapport du Comité préparatoire (E/3799, par. 186). D'ailleurs, dans nombre des domaines énumérés, une action est

à l'étude ou a déjà été entreprise. Par exemple, les membres du GATT étudient la question de l'octroi de conditions préférentielles aux pays sous-développés, le remaniement de la structure de l'organisation pour tenir pleinement compte de leurs intérêts et les moyens de supprimer les obstacles qui entravent leurs échanges commerciaux. La série des négociations Kennedy devrait aussi contribuer beaucoup à libérer et à développer le commerce mondial. Les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étudient les relations entre le commerce et les politiques d'assistance. L'Accord international de 1962 sur le café est entré en vigueur; des discussions concernant un accord sur le cacao sont engagées; enfin, on examine les possibilités d'améliorer les débouchés et la consommation d'autres produits primaires. Il ressort de tout cela que les pays développés sont disposés à reconsidérer leur attitude à l'égard des méthodes traditionnelles de coopération commerciale.

25. Le succès immédiat de la Conférence dépendra sans doute de ce que les pays développés seront en mesure de faire, mais son succès à longue échéance exigera avant tout l'adoption d'une attitude réaliste de la part des pays en voie de développement, qui devront se concentrer sur des idées pratiques pouvant produire des résultats susceptibles d'une application universelle. En dernière analyse, le succès de la Conférence dépendra naturellement de la mesure dans laquelle les pays développés comme les pays en voie de développement pourront se mettre d'accord sur des solutions efficaces. Il faut envisager la Conférence comme un exercice de coopération, mais il faut aussi que les pays en voie de développement mettent en œuvre des politiques économiques et sociales efficaces si l'on veut que les résultats de la Conférence se traduisent dans les années à venir par des avantages durables. Certes, la participation de pays dont le système économique est différent posera des problèmes, mais l'évolution de la situation pendant l'année écoulée donne des raisons d'espérer.

26. En résumé, les perspectives qui s'ouvrent à la Conférence et ses chances de succès se sont améliorées, mais il faut bien se rendre compte qu'il n'existe pas de solution magique à tous les problèmes. Ce n'est pas en modifiant la forme des débats ou le cadre dans lequel ils se déroulent que l'on changera quoi que ce soit aux réalités qui constituent le fond de ces problèmes. Tous les participants doivent éviter d'entretenir des espoirs excessifs ou peu réalistes et se rendre compte qu'il faudra beaucoup de travail et de réflexion intense avant que soit assuré le succès de la Conférence.

27. En conclusion, il semble à M. Thomas que l'importance qui sera attachée, lors de la future Conférence, aux mesures pratiques peut être d'un grand intérêt pour les Nations Unies. L'ampleur même des problèmes soumis à la Conférence constitue une occasion sans précédent de transformer ces problèmes en forces bénéfiques, et les espoirs croissants des populations des pays sous-développés ainsi que leurs plans ambitieux de développement économique peuvent constituer un important facteur dynamique pour l'accélération de l'expansion économique dans le monde entier et du développement des échanges internationaux, ainsi que pour une intégration plus étroite de l'économie mondiale.

28. M. KOMIVES (Hongrie) note que les projets réalisés récemment dans la voie de la coexistence paci-

fique ont influencé favorablement l'atmosphère de la session en cours. L'aspect économique de la coexistence pacifique est une coopération économique croissante entre les trois principaux groupes d'Etats du monde, qui constituent trois grandes entités économiques. Cette coopération implique une concurrence économique entre le socialisme et le capitalisme, concurrence qui contribue à accélérer le développement de l'économie mondiale. Le succès de la politique de coexistence pacifique et le développement de la coopération économique sont interdépendants. Etant donné l'interdépendance étroite existant entre les trois groupes d'Etats, la coopération économique constitue une nécessité. L'autarcie nuirait au pays qui la pratiquerait ainsi qu'à l'ensemble de l'économie mondiale, tandis que le renforcement des relations économiques entre les divers groupes contribuera à l'élimination des différences entre leurs niveaux de développement. Les relations économiques internationales sont à de nombreux égards un vestige d'une époque révolue au cours de laquelle les tendances de l'économie mondiale et la division internationale du travail étaient contrôlées par un petit nombre de pays développés. La naissance récente de nouveaux Etats indépendants et la croissance rapide du socialisme dans le monde ont créé une situation entièrement nouvelle exigeant l'établissement d'une nouvelle division internationale du travail et le développement des relations économiques entre tous les pays, sur la base d'une complète égalité et d'avantages réciproques. Ainsi que cela a été souligné dans la Déclaration du Caire des pays en voie de développement (A/5162) et à la Conférence au sommet des pays indépendants africains tenue à Addis-Abéba, l'encouragement de ce processus constitue une nécessité historique; c'est aussi une des tâches les plus importantes des Nations Unies.

29. Etant donné le retard de la croissance de leurs exportations, la part des pays en voie de développement dans le commerce mondial est tombée d'un peu moins d'un tiers en 1950 à un peu plus d'un cinquième à la fin de la dernière décennie, tandis que la part des pays capitalistes et socialistes a augmenté. Cette tendance alarmante est une conséquence directe des économies de monoculture de ces pays, de la diminution de la demande de produits primaires et de denrées alimentaires, et de l'utilisation croissante de matières premières synthétiques. En outre, l'existence de groupements économiques fermés décourage les exportations de pays tiers à destination des pays membres de ces groupements. Encore que le Gouvernement hongrois estime que chaque pays a le droit souverain de faire partie d'un groupement dont les principes et les pratiques sont conformes à la Charte des Nations Unies et ne sont pas contraires aux intérêts de pays tiers, il estime que les groupements fermés portent atteinte aux intérêts des autres pays. Il existe malheureusement des Etats, plus nombreux que les membres des groupements économiques fermés, qui n'accordent pas le traitement de la nation la plus favorisée. C'est ce qui a amené le Gouvernement hongrois à appliquer un tarif double en matière de droits de douane à tous les Etats qui exercent une discrimination envers ses produits. Ce n'est toutefois pas une solution, et la Hongrie est disposée à régler ce problème par voie de négociations.

30. Entre 1953 et 1960, les importations des pays socialistes européens en provenance des pays en voie de développement ont augmenté au taux annuel de

23 p. 100. La Hongrie a à peu près doublé ses importations en provenance de ces pays entre 1958 et 1962. La possibilité d'autres accroissements considérables est envisagée lors de la formulation des plans à long terme. En dépit de graves obstacles, il y a eu récemment une augmentation des échanges entre l'Est et l'Ouest, ce qui prouve que de saines considérations d'intérêt économique ont commencé à prévaloir. Toutefois, ces échanges ne représentent encore qu'une fraction extrêmement faible de l'ensemble du commerce mondial, et l'élimination des obstacles aux échanges entre l'Est et l'Ouest ouvrira également de vastes possibilités à l'expansion du commerce mondial en général. Le Gouvernement hongrois attache une importance considérable à la future Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui peut jouer un rôle capital dans l'amélioration des relations économiques internationales. La Conférence devra étudier tous les problèmes fondamentaux du commerce international et consacrer une attention particulière à la suppression des obstacles qui s'opposent au développement d'échanges mutuellement avantageux entre pays ayant atteint des degrés divers de développement économique et ayant des systèmes sociaux différents. La Conférence devrait prendre des dispositions en vue de la création d'une organisation internationale du commerce à composition universelle, chargée d'appliquer ses décisions, et devrait préparer une déclaration énonçant les principes essentiels de la coopération économique internationale.

31. L'élimination du sous-développement économique exige une assistance internationale, même si les efforts des pays en voie de développement eux-mêmes doivent constituer le facteur décisif de ce processus. Ces efforts nationaux sont grandement handicapés par la détérioration des termes de l'échange, ainsi que par la nécessité d'assurer le service et le remboursement des prêts et de verser les bénéfices afférents aux investissements privés étrangers. Il est urgent d'aborder d'une manière positive la question des courants internationaux de capitaux, et l'Organisation des Nations Unies et les organes qui lui sont reliés peuvent jouer un rôle important à cet égard. L'aide aux pays en voie de développement ne représente pas une proportion suffisamment élevée des prêts accordés par le FMI et la Banque mondiale. Qui plus est, 16 p. 100 seulement de tous les prêts accordés par la Banque mondiale le sont à des fins de développement industriel. Le montant considérable des capitaux inactifs dont dispose la Banque et son taux d'intérêt relativement élevé constituent des problèmes supplémentaires.

32. Les activités du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique ont marqué un progrès. Il faudrait néanmoins augmenter les crédits consacrés directement à l'industrialisation. Afin d'éviter les doubles emplois et des dépenses administratives inutiles, la délégation hongroise est favorable à une liaison du Programme élargi et du programme ordinaire d'assistance technique. Elle approuve les travaux du Comité pour un fonds d'équipement des Nations Unies et verrait avec faveur l'adoption de mesures conformément à la résolution 1240 C (XIII) de l'Assemblée générale, ainsi que la transformation du Fonds spécial en un fonds d'équipement.

33. La réalisation d'un désarmement général et complet libérerait d'immenses ressources pour le progrès économique des pays en voie de dévelop-

pement et les pays du monde entier. Les travaux accomplis aux Nations Unies sur les conséquences économiques et sociales du désarmement sont très encourageants et l'adoption de la résolution 1837 (XVII) de l'Assemblée générale est un bon départ.

34. La coopération scientifique et technique est essentielle à une époque de progrès technique et scientifique sans précédent qui, moyennant des conditions sociales convenables, peut aboutir à l'élimination du retard économique, de la pauvreté, de la maladie et de l'analphabétisme. La Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées a apporté une contribution considérable et a donné un nouvel élan aux activités des Nations Unies dans ce domaine. La Conférence a réaffirmé que le principal moyen d'éliminer le sous-développement économique était la diversification des économies par l'industrialisation, réalisée grâce à la planification nationale et à la formation de cadres techniques et scientifiques nationaux. L'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées doivent étendre leurs travaux sur ces questions. Les premières activités du Centre de développement industriel ont montré tout ce qu'il restait à faire. Bien que l'importance primordiale de l'industrialisation soit généralement reconnue, les Nations Unies n'ont pas d'institution qui puisse répondre aux besoins dans ce domaine. C'est ce qu'a révélé le rapport du Comité consultatif d'experts sur les activités des organismes des Nations Unies en matière de développement industriel (E/3781, annexe VIII). La délégation hongroise pense qu'il serait peut-être bon, en attendant une solution véritable, de créer un organisme de développement industriel des Nations Unies.

35. La nécessité et l'importance de la planification sont universellement reconnues; c'est ce qui a entraîné la création du Centre des projections et de la programmation économiques, ainsi que d'autres organes et institutions analogues au sein des diverses commissions économiques régionales. Cette action devrait avoir pour effet d'accroître l'importance attachée à la propagation des méthodes et des expériences de planification. A ce propos, l'expérience des pays socialistes peut être intéressante.

36. Les pays en voie de développement font des efforts accrus pour éliminer l'analphabétisme et élever le niveau culturel. Le plan de développement de l'éducation en Afrique est un exemple de ces efforts. Cependant, les ressources des pays africains sont insuffisantes et une assistance bilatérale et multilatérale est nécessaire.

37. Les commissions économiques régionales jouent un rôle important. La délégation hongroise appuie les propositions concernant le renforcement de ces commissions; la décentralisation devrait aussi être activement encouragée.

38. En tant que membre du Conseil d'entraide économique (COMECON), la Hongrie a augmenté sa production industrielle et son revenu national au cours de l'année écoulée. De nouveaux progrès sont en voie de réalisation grâce à une meilleure utilisation des ressources nationales, à la coordination du développement avec celui d'autres pays socialistes, à l'extension de la division du travail parmi les pays socialistes. Cela ne signifie cependant pas l'isolement, et la Hongrie est disposée à renforcer ses liens économiques avec toutes les nations, en particulier les pays en voie de développement.

39. M. ARKADYEV (Union des Républiques socialistes soviétiques), usant de son droit de réponse, dit qu'à propos de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement le représentant du Royaume-Uni a mentionné certains points sur lesquels le Royaume-Uni et l'Union soviétique sont généralement d'accord. Le représentant du Royaume-Uni a également exprimé l'espoir que l'Union soviétique ferait preuve d'esprit de coopération en ce qui concerne l'élargissement de la composition du Conseil économique et social, mais cette question figure à l'ordre du jour d'une autre commission de l'Assemblée générale et n'a pas à être examinée par la Deuxième Commission.

40. Un autre point abordé par le représentant du Royaume-Uni a été celui des relations commerciales existant entre les pays sous-développés et l'Union soviétique. Il a dit que les importations du Royaume-Uni en provenance des pays en voie de développement dépassaient le volume des importations de l'Union soviétique en provenance de ces mêmes pays. Cette situation s'explique par des raisons historiques et géographiques bien connues de tous. L'économie du Royaume-Uni dépend entièrement du commerce international, parce que bon nombre de produits lui font défaut et qu'il n'est pas riche en matières premières. Ce pays possède encore un vaste empire colonial, qui lui impose le maintien de certaines relations économiques. La situation de l'Union soviétique est totalement différente. Elle possède d'abondantes ressources naturelles, exporte des minerais et n'importe pas de matières premières. Ses relations commerciales avec les autres pays sont donc entièrement différentes.

41. Le représentant du Royaume-Uni a aussi répondu à une déclaration que le représentant de l'URSS a faite à la 1208^{ème} séance plénière de l'Assemblée générale. Il convient de souligner que M. Gromyko ne faisait que citer une partie d'un discours prononcé par M. Harold Wilson, chef du parti travailliste britannique. Bien que le représentant du Royaume-Uni ait jugé nécessaire de commenter les remarques de M. Gromyko, il n'a en réalité fait que discuter le point de vue de M. Wilson, ce qui est une affaire purement intérieure.

42. On a dit que les pertes subies par les pays sous-développés en ce qui concerne leurs recettes d'exportation ne sont pas supérieures à l'aide qui leur est apportée par les pays occidentaux. Toutefois, M. Prebisch, ancien secrétaire exécutif de la CEPAL, a récemment déclaré que les recettes d'exportation des pays d'Amérique latine avaient diminué d'environ 9 milliards 500 millions de dollars. Aucun pays d'Amérique latine ne peut affirmer qu'il a reçu une aide d'un montant supérieur à la baisse de ses recettes d'exportation.

43. Le représentant du Royaume-Uni a lancé un appel à l'Union soviétique pour qu'elle participe aux programmes d'aide aux pays sous-développés. L'Union soviétique fournit depuis longtemps une assistance à ces pays. Le représentant de l'Union soviétique ne souhaite pas pour le moment traiter de l'assistance économique qui comprend les capitaux énormes affectés à des investissements privés. Les investissements privés effectués dans les pays sous-développés sont toujours inspirés par le désir de récolter des bénéfices, et non par des considérations humanitaires. Quoi qu'il en soit, l'Union soviétique est favorable à l'octroi d'une aide économique aux pays en voie de développement.

44. M. UNWIN (Royaume-Uni) souligne que sa position et celle de la délégation soviétique concordent sur de nombreux points. Les comparaisons auxquelles le représentant de l'Union soviétique a fait allusion tendaient à mettre en relief le fait que le Royaume-Uni est tributaire du commerce extérieur et non à critiquer l'Union soviétique. Le Royaume-Uni est heureux de reconnaître les avantages naturels dont jouit l'URSS et espère qu'ils permettront à l'URSS de maintenir et peut-être d'accroître l'aide aux pays en voie de développement qu'a mentionnée le repré-

sentant de l'Union soviétique. Reconnaissant ses obligations envers un grand nombre de pays en voie de développement, le Royaume-Uni fait tout son possible pour s'en acquitter.

45. Les chiffres concernant l'aide cités par M. Thomas ont trait aux prêts et dons fournis par les gouvernements sur une base bilatérale et multilatérale; ils ne tiennent nullement compte des capitaux privés.

La séance est levée à 12 h 45.